



@ ponil@equivil.fr

www.equivil.fr

170 Quai Stalingrad, 92130 Issy les Mlx, ☎ 01 46 48 80 80 📞 07 85 30 30 30
gestion : Ponil 22 Grande Rue 95460 Ezanville, ✉ equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR5844374724100018

2 0 2 5 / 2 0 2 6

Bienvenue au club



Les poneys
vous attendent
pour découvrir
l'équitation et le
monde du cheval.

RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure : Jour :

Cours :

COTISATION EQUIVIL+LICENCE FFE+ASSURANCE

60 €. A régler une fois par an

AUTOMNE

du lundi 1 septembre au dimanche 19 octobre
du lundi 3 novembre au dimanche 21 décembre

HIVER

du lundi 5 janvier au dimanche 22 février
du lundi 9 mars au dimanche 19 avril

PRINTEMPS

Du lundi 4 mai au dimanche 28 juin

TARIFS

Cotisation + licence FFE + assurance: 60€

Forfait annuel: 720 €

Comprenant 1 séance/semaine hors vacances scolaires

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement pour arrêt définitif + 100€

SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

Séances aux horaires scolaires comprenant 10 séances par trimestre. Tarifs pour le groupe à voir avec le club

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives
et l'encadrement équestre comprenant 5.5 % de TVA

REGLEMENT ANCV & pass 92 accepté

Chèque à l'ordre de P C I ou Poney club de l'île saint Germain

RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglé :

Mode de règlement : Montant :

Facture disponible sur demande après enregistrement et encaissement

**Vous avez été accueilli
et votre règlement a été encaissé par :**



tous les renseignements : www.equivil.fr

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions, animations, découvertes équestres à vivre en famille ou entre amis.

Retrouvez-nous sur
facebook
ilesaintgermain-equivil

à chaque vacance

Séjour en Sologne
Spécial 6/14 ans



à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature
pour progresser + et pour
connaître la vraie vie à la
campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions
auprès du club

ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

☎ 02 54 83 86 69

✉ otefond@equivil.fr

REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation.
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes.
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- ◆ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives et l'encadrement équestre avec 5.5 % de TVA.
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club.
- ◆ Le forfait d'équitation est personnel, c'est un contrat à un prix préférentiel exécutable jusqu'à son terme conformément à l'article 1212 du code civil. Il est automatiquement supprimé à son échéance.
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou pour tous cas de force majeure indépendante du poney-club.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de force majeur, des solutions de remplacement sont proposées.
- ◆ Les séances non effectuée à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant.

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club